

LE VICAIRE GÉNÉRAL
DER GENERALVIKAR



ÉVÊCHÉ
DE
SION

BISCHÖFLICHES
ORDINARIAT
SITTEN

Rue de la Tour 12
Case Postale 2124, 1950 Sion 2
www.cath-vs.ch

Téléphone 027 329 18 18
Portable 078 842 69 93
py.maillard@cath-vs.org

Aux curés du diocèse de Sion
(partie francophone)
et du territoire abbatial de St-Maurice

Sion, le 6 mars 2020

Coronavirus – Prise en compte des nouvelles directives cantonales

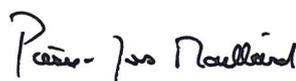
Chers confrères,

Ces dernières heures, nous recevons de nombreux appels téléphoniques consécutifs à l'édiction de nouvelles mesures prises par nos autorités cantonales pour lutter contre la propagation du Coronavirus (COVID-19). De façon particulière, tandis que les manifestations de plus de 1000 personnes sont déjà interdites en Suisse au moins jusqu'au 15 mars, l'Etat du Valais a communiqué hier que les organisateurs de manifestations qui rassemblent entre 150 et 1000 personnes doivent compléter un formulaire en ligne à l'adresse internet suivante : ocvs.ch/manifestation. Or, selon les directives fédérales, les offices religieux figurent au rang de ces manifestations.

Réuni en séance extraordinaire ce matin, le Conseil épiscopal tient à rappeler les points suivants :

1. Dans un esprit de bonne collaboration avec les autorités civiles compétentes, nous demandons que ces directives cantonales soient respectées. Nous invitons donc les curés concernés par des célébrations rassemblant plus de 150 personnes à compléter le formulaire en ligne et à se conformer aux indications qu'ils recevront en réponse (comme cela a été fait pour le Festival des familles, actuellement maintenu).
2. Nous appelons chacun à faire preuve de bon sens : il ne s'agit pas de vouloir supprimer des messes, ni surtout de ne pas croire en la prière, mais simplement d'observer les mesures prudentielles édictées par le canton. En d'autres termes, nous croyons qu'une saine approche chrétienne de cette situation doit allier la prudence (qui est une vertu cardinale) et la foi, sans céder à la peur ni se laisser voler l'espérance. Nous devons nous confier entièrement à Dieu, et en même temps entièrement aux causes secondes de son action que sont les médecins et les responsables de la santé publique. Nous relayons donc leurs appels dans un esprit de confiance, et nous invitons chaque paroisse et chaque baptisé à prier Dieu avec ferveur, pour tous les malades et leurs proches comme pour ceux qui les soignent.

En vous remerciant pour votre bon accueil de ces nouvelles précisions, nous réitérons l'expression de notre reconnaissance pour toutes vos marques de soutien envers les malades, et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour un beau Carême.


Pierre-Yves Maillard
Vicaire général